

Le sénateur McKEEN: Qui vous payait durant vos jours de relâche? Vous dites que vous étiez payés chaque jour.

Le capitaine ANDREWS: Vous devez le demander à la *Shipping Federation*.

Le sénateur McKEEN: La *Shipping Federation* paie les pilotes, n'est-ce pas?

Le capitaine ANDREWS: Oui.

Le sénateur BRUNT: Les pilotes sont-ils payés pendant le chargement et le déchargement du vaisseau à Fort William, par exemple?

Le capitaine ANDREWS: Oui.

Le sénateur CAMPBELL: Pouvez-vous répondre à la question du sénateur McKeen qui désire savoir si les membres de votre association sont payés sur une base quotidienne pendant qu'ils pilotent un navire?

Le capitaine ANDREWS: Voudriez-vous répéter cette question s'il vous plaît?

Le sénateur CAMPBELL: Quel est le taux quotidien des honoraires de vos pilotes dans votre association?

Le capitaine ANDREWS: C'est \$42.50 par jour. En 1958, quelques-uns de nos membres ont touché \$53 par jour mais c'était seulement pour les jours où ils étaient à bord de navire.

Le sénateur MACDONALD: Je dois avouer que je ne comprends pas très bien comment les paiements se font. Si vous êtes payés durant la période de relâche, qu'est-ce qui se passe? Supposons que la saison commence le 1er avril. Un pilote est-il rémunéré par la *Shipping Federation* sous l'empire de l'ancien système, du 1er avril jusqu'à la fin de la saison?

Le capitaine ANDREWS: Non, seulement durant les jours où il est à bord d'un navire.

Le sénateur MACDONALD: Non, mais vous avez dit à un certain moment que le pilote était également payé durant ces périodes de relâche.

Le capitaine ANDREWS: C'était en 1958.

Le sénateur MACDONALD: Comment y arrivait-on?

Le capitaine ANDREWS: Je ne suis pas au courant de cela.

Le PRÉSIDENT: Sénateur Macdonald, je pense que cette question devrait réellement être posée à l'avocat de la *Shipping Federation* parce qu'elle se rapporte aux salaires que versait la fédération à ses pilotes d'une façon bien indépendante du groupe que représente le capitaine Andrews. N'est-ce pas, capitaine Andrews?

Le capitaine ANDREWS: Oui.

Le sénateur MACDONALD: Je ne comprends plus très bien, alors. Les membres de votre association ne touchaient pas de salaire durant la période de relâche?

Le capitaine ANDREWS: Non.

Le sénateur MACDONALD: Jamais?

Le capitaine ANDREWS: Non.

Le PRÉSIDENT: Mais selon toute apparence, les pilotes à l'emploi de la *Shipping Federation* en touchaient. C'est là toute la différence je pense, n'est-ce pas, capitaine Andrews?